

ILCE et ISP, Institut de lutte contre la criminalité économique et Institut Suisse de Police

50 diplômes CAS décernés à des officiers de police

L'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE) et l'Institut Suisse de Police (ISP) ont remis, le vendredi 28 avril 2017, 50 Certificate of Advanced Studies pour la Conduite des engagements de police à l'échelon d'officier (CAS CEP). La cérémonie a eu lieu sur le Campus Arc de Neuchâtel en présence du Conseiller d'Etat neuchâtelois Alain Ribaux.

Le président du Conseil de fondation de l'ISP Hanspeter Uster, le directeur de la HEG Arc Olivier Kubli et la doyenne de l'ILCE Isabelle Augsburguer-Bucheli étaient également de la partie. Organisé depuis 2011 de manière conjointe par les deux institutions, ce CAS CEP s'adresse à des policiers romands et tessinois ayant déjà fait leurs preuves sur le terrain et choisis pour devenir officiers.

Cette formation comprend divers modules thématiques spécifiques au droit, à l'éthique, aux médias, aux compétences relationnelles et à l'engagement tactique. Elle a pour objectif de donner, aux cadres supérieurs de police, les connaissances et compétences spécifiques indispensables à tout officier. En particulier en matière de conduite des engagements planifiés et non planifiés.

Répondre aux nouveaux défis

Pour la doyenne de l'ILCE et directrice du CAS CEP Isabelle Augsburguer-Bucheli, la formation répond aux exigences des différentes fonctions exercées par des officiers: «Elle leur apporte une palette d'outils en matière de conduite et leur permet de développer toute une série de compétences personnelles, sociales, organisationnelles, méthodologiques, tactiques, analytiques et rédactionnelles indispensables à la bonne exécution de leurs missions».

«A la lumière des nouveaux défis qui nous sont lancés par les criminels, notamment dans les domaines de la cybercriminalité ou de la criminalité économique, nous demeurons persuadés que cette formation postgraduée a tout son sens. Elle offre à nos officiers une hauteur de vue et une profondeur de champ leur permettant de maîtriser les nouveaux outils à leur disposition», ajoute le Conseiller d'Etat Alain Ribaux.

Ce cursus très exigeant, axé sur les besoins actuels, évolue avec les conditions cadres des activités policières. Il repose sur le professionnalisme et l'expérience de terrain des responsables de modules, des responsables techniques et des différents formateurs. Les contenus pédagogiques, théoriques et pratiques, sont constamment adaptés.

La diversité des sujets abordés dans les travaux de fin d'études témoigne entre autres des changements de paradigmes sociétaux, des modifications législatives et de pratiques qui en découlent ainsi que des effets induits par l'évolution technologique.

Lors de cette cérémonie, deux travaux remarquables portant, d'une part, sur les accords de coopération Prüm qui ont pour but de combattre la criminalité transfrontalière, et, d'autre part, sur les mesures policières pour lutter contre la récidive des délinquants sexuels, ont été présentés au public.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à:

Isabelle Augsburg-Bucheli
Doyenne de l'ILCE
Tél. +41 32 930 20 10 • isabelle.augsburger@he-arc.ch

Jean-Pierre Boesch
Vice-directeur de l'Institut Suisse de Police (ISP)
Tél. +41 32 723 81 23 • Jean-Pierre.Boesch@ne.ch

Neuchâtel, le 8 mai 2017

Les sites Internet www.heg-arc.ch, www.ilce.ch et www.ermp.ch donnent de plus amples informations sur les activités de la HEG Arc, de l'ILCE, de l'ERMP et du CINC.

Le site www.institut-police.ch présente quant à lui l'ISP.